



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

Paris, le

26 DEC. 2011.

Direction générale de la santé
Sous-direction promotion de la santé
et prévention des maladies chroniques
Bureau des pratiques addictives
Dossier suivi par :
Dr Albert Herszkowicz
tél. : 01 40 56 71 39 - fax : 01 40 56 40 44
mél : albert.herszkowicz@sante.gouv.fr

11 / 152 DGS/MC

Le Directeur général de la Santé

A Mesdames et Messieurs les Directeurs
généraux des Agences régionales de santé

Objet : Information à destination des structures spécialisées et des associations en contact avec des usagers de drogues.

En juin 2011, une mise en garde avait été diffusée par les autorités sanitaires à propos des dangers particuliers liés à la circulation de poudres d'héroïne fortement dosées et aux risques d'overdose qui en découlent.

Une saisie récente de poudre d'héroïne très fortement dosée montre que cette situation persiste. Elle amène les autorités sanitaires à renouveler leur demande de vigilance auprès des structures spécialisées en contact avec les usagers de drogues. De plus, un risque supplémentaire détecté est lié à la présence de produits de coupe, toxiques, dans des poudres de cocaïne et d'héroïne.

Ainsi, face à la grande variabilité des échantillons d'héroïne et de cocaïne circulante, à la fois en termes de dosage et de composition en produits de coupe associés, il est nécessaire que les structures spécialisées sensibilisent les usagers d'héroïne et de cocaïne à ces risques supplémentaires.

Je vous prie de bien vouloir transmettre, la note d'information ci-jointe aux services concernés, aux directeurs des Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et des Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques (CAARUD) de votre région ainsi qu'aux directeurs des associations œuvrant dans le domaine des conduites addictives.

Je vous remercie et vous prie de me tenir informé des éventuelles difficultés que vous pourriez rencontrer.

PJ : 1 (note d'information)

Le Directeur Général de la Santé.

Dr Jean-Yves GRALL



Direction générale de la santé

Paris, le 15 décembre 2011

Note d'Information à destination des structures spécialisées et des associations en contact avec des usagers de drogues.

Dangers accrus liés à la grande variabilité de la composition de l'héroïne et de la cocaïne circulantes ainsi qu'à la présence associée de produits de coupe toxiques.

En décembre 2009, une mise en garde sous forme de communiqué de presse avait été diffusée par les autorités sanitaires à propos des dangers particuliers liés à la circulation de poudres d'héroïne fortement dosées et aux risques d'overdose qui en découlent.

En juin 2011, une note d'information avait été diffusée aux associations, aux structures de soins et de réduction des risques ainsi qu'aux établissements de santé, réitérant l'appel à la vigilance sur la variabilité de la composition de l'héroïne, ainsi que sur la présence d'alprazolam aggravant le risque respiratoire

Cette situation persiste et amène les autorités sanitaires à renouveler leur demande de vigilance auprès des structures spécialisées en contact avec les usagers de drogues.

Des saisies récentes de drogues illicites, signalées le 7 décembre en Seine Saint Denis, font à nouveau état de la présence de poudres d'héroïne fortement dosées ainsi que de la présence de produits de coupe toxiques, associés à des poudres de cocaïne.

Dans les produits saisis, dont les conditionnements semblaient les destiner à la consommation directe, les analyses ont permis d'identifier une héroïne à 81%. Un tel taux de pureté implique un important risque de dépression respiratoire mortelle.

Par ailleurs, parmi les produits de coupe identifiés, il est à noter :

- la présence de sildénafil (principe actif du Viagra® notamment) dans des poudres d'héroïne. Le sildénafil peut occasionner des troubles cardio-vasculaires sévères, voire mortels ;
- de fortes concentrations de phénacétine, au dessus de 75%, dans des poudres de cocaïne. La phénacétine présente une toxicité rénale en cas d'usage répété. Elle provoque également des atteintes hématologiques.

Les écarts de dosage en héroïne pure entre les poudres en circulation peuvent ainsi grandement varier sans qu'aucune caractéristique physique, comme par exemple la couleur, ne puisse permettre d'identifier la composition de la poudre.

Cette grande variabilité accroît pour les usagers le risque de consommer, sans en avoir connaissance, des produits très fortement dosés en héroïne. Ce phénomène augmente encore le risque de surdoses qui peuvent être mortelles, quelle que soit la voie d'administration du produit (injection ou « sniff »). Le risque est encore plus élevé chez des sujets qui consomment de l'héroïne occasionnellement, pour la première fois ou après un sevrage.

Un autre type de risque est lié à la présence de produits de coupe toxiques associés.

Ainsi, face à la grande variabilité des échantillons d'héroïne et de cocaïne, à la fois en terme de dosage et de composition en produits de coupe toxiques associés, il est recommandé de sensibiliser les usagers d'héroïne et de cocaïne à ces risques supplémentaires, et de leur conseiller, en cas de signes inhabituels qu'ils observeraient sur eux-mêmes ou sur d'autres personnes, de se rendre dans un service des urgences ou de contacter le SAMU centre 15.

Pour l'information des usagers

Drogues info service : www.drogues-info-service.fr - 0800 23 13 13